

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Certificat de "Sauveteur Secouriste du Travail" valable 24 mois délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation certificative favorable.

Suite à l'évaluation des acquis, un certificat SST est délivré au candidat ayant participé activement à l'ensemble de la formation et ayant satisfait à l'évaluation certificative des compétences SST valide 24 mois.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Ressources documentaires :

- Guide des données techniques et conduites à tenir (INRS)
- Document de référence SST
- Plan d'intervention et pictogrammes
- Aide-mémoire SST
- Plan d'action prévention et pictogrammes

Matériel d'entretien des mannequins et accessoires ;

Matériel de simulation : 1 défibrillateur de formation avec accessoires, 1 mannequin adulte, 1 mannequin enfant, 1 mannequin nourrisson avec dispositifs de protection individuelle ; 1 mannequin adulte doté de lumières LED permettant de visualiser la zone d'action et l'efficacité de la RCP.

Divers matériels pour la réalisation de simulation ;

Malette du formateur SST INRS.

EPL Agro de la Meuse

CFPPA - Formation adultes

CS 40249

55006 BAR-LE-DUC



☎ 03.29.79.64.81

✉ cfppa.bar-le-duc@educagri.fr

♿ Référent Handicap
(dans "contacts" sur le site internet)

🌐 📺 📷 EPL Agro de la Meuse

Certification :

INRS

Epl
agro
de la Meuse

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDIR NATURE

Epl
agro
de la Meuse

FORMATION ADULTES

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

FORMATION COURTE

Épreuves certificatives



14 à 16 heures de cours



4 à 10 personnes



Validité 24 mois



147 € / jour / stagiaire

imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique



OBJECTIFS

Les situations de dangers peuvent être nombreuses dans certains milieux professionnels. Il est donc important pour chaque entreprise de permettre à ses salariés de suivre la formation de sauveteurs secouristes du travail (SST).

Les secouristes du travail, plus conscients des conséquences de l'accident, sont ainsi plus motivés à adopter un comportement préventif et donc à faire progresser la prévention dans son entreprise.

Domaine de compétence attendu :

Le Sauveteur Secouriste du Travail doit être capable de mettre ses compétences en matière de prévention au service de l'entreprise, organisme ou établissement dans lequel il intervient pour contribuer à la diminution des risques d'atteinte à la santé des salariés.

Le Sauveteur Secouriste du Travail doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention, ainsi que de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail.

FINANCEMENT & RÉMUNÉRATION

147 €/jour/stagiaire

Financement possible selon le profil ou via le catalogue inter-entreprises (OPCO), nous contacter.

Se référer aux Conditions Générales de Vente.

EFFECTIFS

De 4 apprenants minimum à 10 apprenants maximum pour un formateur.



DURÉE DE LA FORMATION

14 heures minimum en présentiel auxquelles peuvent être ajoutées le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques réparties sur 2 journées ou 4 demi-journées ;

Si risques spécifiques, intervention de 1 à 2 heures possible du Médecin du Travail de l'entreprise en plus de la formation initiale.

L'organisation pourra être adaptée pour répondre aux contraintes de certaines entreprises ou aux spécificités des publics formés en gardant la cohérence pédagogique.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne intéressée.

Un référent handicap est à votre disposition

CONTENUS PRINCIPAUX

Situation en tant que sauveteur secouriste du travail et préventeur dans son entreprise ;

Application des compétences en prévention et en alerte du SST au profit de l'information dans l'entreprise ;

Réaliser une protection adaptée ;

Examen de la victime pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir ;

Conduite à tenir en cas d'accident : protéger, examiner, faire alerter/alerter, secourir ;

Épreuves certificatives.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Aucun frais spécifique n'est à prévoir.

INSCRIPTION

Prendre contact avec le CFPPA minimum 15 jours avant le début de la session.

Les délais d'accès à l'action varient en fonction du financement.